

DEPARTEMENT

Pas de Calais

COMMUNE DE SAILLY EN OSTREVENT

ARRONDISSEMENT

Arras

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DCM N° 40/2023

CANTON

Brebières

Le TRENTE ET UN JUILLET deux mil VINGT TROIS à 18 h 30

Séance :

31/07/2023

Le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Serge MAZINGUE, Maire, en suite de convocation en date du 24/07/2023 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

OBJET : AVIS PARC
EOLIEN SUR LA
COMMUNE DE
BREBIERES

Etaient présents : MAZINGUE S. Maire – QUEVA D. – FRANCOIS M. –
Adjoints – SWIALKOWSKI I. – MM. DEKEYSER V. – BOULET R. –
DELATTRE G. – FROMONT F. - DEPREUX E - DELMOTTE E. - PUDLO
R- CARILLON J Conseillers Municipaux.

Absent excusé : WARNAULT L. (donne pouvoir à Mme DEKEYSER
Vanessa)

Absent : M. WATERLOT Emmanuel.

I. SWIALKOWSKI est nommée secrétaire de séance.

M. le Maire informe l'assemblée de l'ouverture d'une enquête publique relative à la demande d'autorisation de construire et d'exploiter trois aérogénérateurs et un poste de livraison sur le territoire de la Commune de BREBIERES présenté par le PARC EOLIEN DE BREBIERES SAS.

Après présentation du dossier, le Conseil Municipal à l'unanimité, émet un avis DEFAVORABLE sur ce projet.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Sailly-en-Ostrevent, le 04 août 2023

Le Maire,
Serge MAZINGUE.



Délibération rendue exécutoire de plein droit.

Transmise en Préfecture et publiée le 04/08/2023

Le Maire



RF PREFECTURE DE ARRAS
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 04/08/2023 062-216207340-20230731-2023_40-DE